



A RETENIR

Flavescence dorée : Consulter les zones délimitées et les dates de traitement

Mildiou : Surveiller les nouveaux symptômes

Oïdium : Premiers symptômes, période à risque

• STADES PHENOLOGIQUES

Les pluies de début mai accompagnées de l'augmentation des températures accélèrent fortement la pousse. Le retard de la végétation par rapport à l'an dernier diminue et est désormais d'une semaine environ.

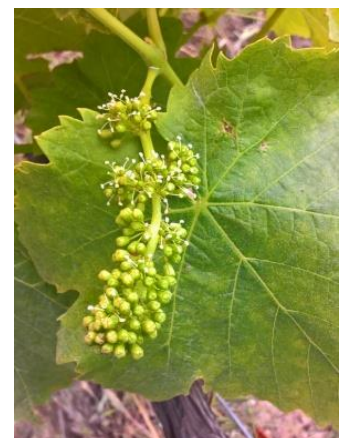
La Balagne et le Sud présentent les stades les plus avancés, avec une floraison qui a déjà débuté sur Niellucciu (5% à 15%, voire 25% à 50% dans des cas extrêmes), mais aussi Grenache (<5%) et quelques Sciaccarellu. Elle est en passe de se produire sur Vermentinu dont les capuchons floraux commencent à tomber. On assiste également à un tout début de floraison sur Niellucciu, Grenache et Cinsault en plaine orientale, ainsi qu'à Patrimonio et Ajaccio sur Niellucciu. Dans les autres situations, les stades vont de boutons floraux agglomérés (stade G) pour les parcelles tardives, dont le Vermentinu, à boutons floraux séparés (stade H) en général.



Stade G : boutons floraux agglomérés



Stade H : boutons floraux séparés



Début Stade I : floraison

• MILDIOU

Biologie : Le mildiou (*Plasmopara viticola*) se conserve durant l'hiver sous forme d'œufs (oospores) sur les feuilles mortes tombées au sol à l'automne. Suite à la germination des œufs, la dissémination se fait par éclaboussures lors d'épisodes pluvieux. L'inoculum ainsi projeté sur les organes herbacés les plus bas (pampres et feuilles à la base des ceps) provoque les contaminations primaires. Les premiers symptômes (« tache d'huile ») n'apparaissent qu'à l'issue d'une période d'incubation de 15 à 20 jours. Les infections secondaires ont lieu suite à la propagation des sporanges situés sur la face inférieure des feuilles et se fait par l'intermédiaire de la pluie et du vent.

Observation : depuis le 10 mai, de nouvelles et nombreuses taches de mildiou sur feuilles (Niellucciu, mais aussi Grenache et Chardonnay), sporulentes ou non, sont observées dans le vignoble, essentiellement sur la côte orientale (Aléria, Linguizzetta, Ghisonaccia...). Une première attaque sur grappe de Grenache a été signalée dans le secteur de Ghisonaccia.

SOMMAIRE

Stades phénologiques

Mildiou

Oïdium

Excoriose

Vers de la grappe

Flavescence dorée

Prévision météo

Liens utiles



ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Rédacteur : Gilles Salva

Structures partenaires :
CA2B, SCA UVIB, Domaine
Comte Peraldi, Clos
Capitoro, CANICO, CAP,
Inter Bio Corse,
Viti-oenconseil

Directeur de publication :

Jean François Sammarcelli,
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
Maison de l'Agriculture
Route du stade
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CRVI de Corse



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.



Mildiou : « Tache d'huile » face supérieure



Mildiou : Sporulation face inférieure

Ces symptômes sont toutefois très épars et ne constituent pas de réels foyers. Ils proviennent des contaminations issues des pluies du 20 au 24 avril.

Attention à ne pas faire la confusion :

Symptôme de mildiou sur feuille



Décoloration due au désherbage



Evaluation du risque : Les épisodes pluvieux du 04 au 08 mai ont également créé de nouvelles contaminations primaires, dont les manifestations devraient être visibles à partir des tout prochains jours. Par ailleurs, des pluies sont annoncées pour le 25 mai, qui devraient, selon leur intensité, entraîner une nouvelle vague de contaminations voire repiquages.

Répartition des pluies entre le 4 et le 8 mai 2022 – Source IFV

Des observations régulières (en particulier au niveau des pampres et dans les zones humides) permettent de détecter les premières taches.

Date	4 - 5 mai	6 - 8 mai
AJACCIO	15	5
ALERIA	30	1
BONIFACIO	21	9
BORGGO	25	8
CALENZANA	28	3
CENTRE	34	2
FIGARI	17	4
GHISONACCIA	31	1
LUMIO	36	5
PATRIMONIO	30	23
PORTO-VECCHIO	28	10
SAN-GIULIANO	16	2
SARTENE	22	7

L'EPI (Etat Potentiel d'Infection) est en diminution en tous secteurs. Le risque est moyen en général, mais pourrait s'avérer élevé en cas de pluie dans les parcelles à historique avec présence avérée de symptômes.



Gestion du risque :

- Epamprage : suppression des organes verts à proximité du sol.
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol : diminution des foyers primaires (plantules) ainsi que des remontées humides dans les ceps.
- Gestion de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) : limitation de l'entassement et par conséquent réduction de l'humidité potentielle.

• OÏDIUM

Biologie : L'oïdium (*Erysiphe necator*) se conserve en hiver dans les bourgeons latents, dans l'écorce du cep ainsi que sur les organes attaqués l'année précédente. Ce champignon fait son apparition à des températures comprises entre 25°C et 28°C et une humidité de l'aire comprise entre 40% et 100%. Il contamine les organes herbacés de la vigne suite à des événements pluvieux ou venteux, et laisser apparaître les symptômes suivants sur feuille :

- Face supérieure, une décoloration jaune d'aspect huileux (ne pas confondre avec le mildiou) et un feutrage blanc à gris,
- Face inférieure, un noircissement des nervures et une couche de poussière blanche à grise plus ou moins dense.

Il est également possible d'apercevoir sur les jeunes pousses un ralentissement de la croissance ainsi qu'une crispation des feuilles, on parle alors de forme « drapeau ».

Observations : Tout premiers symptômes sur feuilles le 10 mai dans le Cap corse (forme drapeau–Niellucciu non traité), ainsi que sur feuilles et grappes de Niellucciu à Figari le 20 mai (1 cep concerné).



Symptômes d'oïdium faces supérieure et inférieure



Forme « drapeau » sur rameau de Niellucciu (Photo CDA 2B)

Evaluation du risque : Le stade de sensibilité est atteint sur la plupart des cépages.

Le risque est étroitement lié à l'historique de la parcelle. Il est fort sur cépages sensibles et précoces (Niellucciu, Biancu gentile, Chardonnay), moyen à faible sur cépages peu sensibles et tardifs.



Gestion du risque : Bien soigner l'ébourgeonnage afin de favoriser l'aération du feuillage et des grappes.

• EXCORIOSE



Symptômes d'excoriose sur rameau
Photo A.G. Dubreuil-Lachaud (CDA 2B)

La période de forte sensibilité s'étale du stade D (sorties des feuilles) au stade E (2-3 feuilles étalées), voire plus si les conditions climatiques sont favorables (pluies, forte humidité).

Les bourgeons les plus proches du vieux bois sont plus particulièrement exposés aux contaminations.

Depuis quelques années les symptômes semblent de plus en plus fréquents dans le vignoble.

Observations : Symptômes fréquents, sans être préoccupants, sur feuilles et rameaux de Vermentinu sur la côte orientale, ainsi que sur Sciaccarellu à Figari. A suivre de près...

Gestion du risque : Eliminer les bois porteurs de symptômes lors de la taille d'hiver.

Pour plus de renseignements : [cliquer ici](#)

• VERS DE LA GRAPPE

Biologie : Les deux tordeuses les plus rencontrées au vignoble sont Eudémis et Cochylis.

L'Eudémis (*Lobesia botrana*) hiverne sous forme de chrysalide sur les feuilles tombées au sol. Au printemps, les adultes sortent. Après fécondation, la ponte a lieu sur les bractées des inflorescences. A ce stade, il faut environ 15 jours pour que les œufs éclosent et donnent lieu à des larves. Après un stade « baladeur » (2 semaines), ces larves s'attaquent aux boutons floraux, formant des glomérules. A la fin de leur développement, les chenilles se chrysalident. Suite à cette diapause, de nouveaux adultes apparaissent et donnent naissance à un nouveau cycle. 3 à 4 générations par an se succèdent dans l'année.

Quant à la Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*), elle donne lieu à seulement 2 à 3 générations par an.

Observations : Les vols sont terminés. Premier glomérule sur Niellucciu en Balagne. La première génération semble très discrète.

Evaluation du risque : D'après la modélisation, les premières larves âgées (et glomérules) sont apparues entre le 10 et le 15 mai. Le vol de seconde génération devrait débuter la 2^{ème} semaine de juin (à confirmer). Il sera intéressant de procéder préalablement au test de la saumure, dans les parcelles à problème, pour se donner une idée de l'importance de la 1^{ère} génération (cf. prochain BSV).

Le risque est nul dans la majorité des cas.



Aucun Faible Moyen Fort Très fort

Méthode alternative : la confusion sexuelle est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

• FLAVESCENCE DOREE

Scaphoideus titanus est la cicadelle vectrice de la jaunisse de la vigne (Flavescence dorée). Elle est inféodée à la vigne et hiverne sous forme d'œufs dans les écorces. L'agent pathogène de cette maladie est un phytoplasme. Il est dans un premier temps ingéré par la cicadelle lorsqu'elle se nourrit sur une plante contaminée : l'insecte devient alors infectieux. Dans un deuxième temps, elle transmet et contamine chacun des ceps qu'elle pique. Les symptômes seront exprimés sur une partie ou sur la totalité du cep (enroulement et coloration des feuilles en rouge ou jaune selon les cépages, dessèchement des grappes et mauvais ou non aoûtement des bois).




Attention : la réglementation a évolué (cf. [arrêté du 27 avril 2021](#)). A partir de 2022, elle se traduit par de nouvelles règles de surveillance et de lutte, impliquant la responsabilité des professionnels, et introduit la notion de « zone délimitée », qui regroupe une zone infestée et une zone tampon d'un rayon minimal de 500 mètres. Les autres zones sont considérées « exemptes ».

Arrêté préfectoral et zones délimitées : cliquer sur [ce lien](#).

Dates de traitement : cliquer sur [ce lien](#)

En cas de suspicion, prévenir la DDETSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 - Corse du sud : 04 95 50 39 40) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiologie des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

PREVISION METEO

	Samedi 21 mai	Dimanche 22 mai	Lundi 23 mai	Mardi 24 mai	Mercredi 25 mai	Jeudi 26 mai	Vendredi 27 mai
Haute Corse							
	Beau temps	Quelques passages nuageux dans l'après midi	Temps ensoleillé			Temps ensoleillé	Quelques passages nuageux

LIENS UTILES

PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les ! La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. [Consulter la note nationale](#)

PRODUITS DE BIOCONTROLE : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

- les macro-organismes ;
- et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures. Cette liste est périodiquement mise à jour. [Consulter la Liste](#)

RESISTANCE VIGNE : Note technique nationale relative aux résistances de la vigne : [Note technique 2022](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.